

Commission Electorale Nationale Indépendante



CENI/SEA/DIREELCOM/SCRIP- 020 -17

COMMUNIQUE DE PRESSE

Antananarivo 11 octobre 2017

La Commission Electorale Nationale Indépendante-CENI a donné le coup d'envoi pour la reprise des cadres de concertation avec les partis politiques, ce jour, après une pause de deux mois (août et septembre). La réunion s'est tenue dans les locaux de la CENI à Alarobia en présence d'une délégation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Pour cette rentrée, dans le souci de la poursuite des travaux pour l'amélioration du processus électoral, la CENI a focalisé la réunion sur l'audit du fichier électoral et le code de bonne conduite des partis politiques.

Au cours de la concertation, la délégation de l'OIF, composée de quatre experts de haut niveau dirigée par Général Siaka Sangare a tenu une séance de partage et d'échange concernant l'audit du fichier électoral. Les exposés qu'ils ont faits ont été focalisés sur leurs expériences vécues dans plusieurs pays et dans l'espace francophone afin d'éclairer notamment les partis politiques malagasy sur l'importance du fichier électoral. Les experts ont mentionné que cet audit a pour objectif principal de renforcer la confiance de tous les acteurs, surtout les acteurs politiques, et également de tous les électeurs. « Le fichier électoral représente le socle du processus. S'il est contesté, les résultats seront récusés », a souligné le Général Siaka Sangare.

Notons que la CENI se penche actuellement sur l'audit interne du fichier électoral avant que celui-ci soit remis entre les mains de ces experts. La fiabilité de la liste électorale malagasy sera évaluée à partir de cet audit international. Les experts vont ainsi procéder à un audit quantitatif et qualitatif du fichier électoral afin d'identifier les points positifs et négatifs et au besoin d'émettre des recommandations d'amélioration.

Dans la même foulée, dans la poursuite des travaux sur l'atelier de réflexion et de travail sur le code de bonne conduite des partis politiques qui a été entrepris au mois d'octobre de l'année dernière, l'OIF a tenu à faire un point sur les acquis et les recommandations avancées lors des deux séances du 13 et 14 octobre 2016. Ce cadre de concertation a permis cependant de poursuivre la mise en œuvre des recommandations du précédent atelier. « Il est assez important que les partis politiques puissent se

soumettre à un code de bonne conduite afin d'organiser les prochaines échéances électorales dans un climat apaisé », poursuit le Général Siaka Sangare.

Par ailleurs, il a été annoncé lors de cette séance de partage qu'une séance de cadre de concertation commune sera organisée avec toutes les entités y compris les membres de la Communauté internationale ce vendredi 13 octobre prochain à 15 heures pour la présentation du rapport relatif aux résultats de l'audit externe précité.

La présence de cette délégation de l'OIF tient toutefois à réussir leur mission qui, selon eux, est un examen important pour les prochains scrutins à Madagascar.



CENI Madagascar



www.ceni-madagascar.mg